

O PRINTEMPS !

*Mon âme avec émoi contemple ta verdure
Et sourit en disant, heureuse de te voir :
"Salut saison des fleurs, idéale nature
Dont le souffle embaumé me prodigue l'espoir !"*

*Ces ormes et ces pins dont la cime soupire,
Ont des concerts joyeux où se cache l'amour,
Lorsque sur leurs rameaux la muse du zéphire
Avertit les pinsons de chanter à leur tour.*

*Le papillon, de l'aile, éveille la fleur close
Qui dort ensevelie en son écrin d'azur ;
Puis quand elle a souri, sur sa tige il se pose
Pour lui dire tout bas que ton ciel est bien pur.*

*L'abeille qui butine et l'oiseau qui te chante
Ont plus d'un doux accent pour charmer ton retour...
Que te dirai-je, moi ? seule ma voix naissante
Peut-elle demander l'aumône d'un beau jour ?...*

*Ah ! qu'il soit beau ce jour, que la nuit soit sereine
Si je revois ce fleuve où les flots résonnants
Se gonflent, refoulés par leur source trop pleine
Qu'a fécondée en mars, la neige de nos champs !*

*Que l'écho palpitant sur un rythme sonore
Dépasse les vallons pour dire ta douceur !
Que tu brise du soir au lilas qu'elle ode
Répande les parfums, conserve la fraîcheur !*

*Demeure, ô doux printemps, pour donner à mon âme
Un élan déstéré dans ses instants meilleurs !
Et s'il se peut encor, viens attirer ma flamme
Et rendre mon refrain que l'on rejette ailleurs.*

*Retarde ton essor pour rendre le courage
Au vieillard qui s'éteint et qui craint le tombeau :
Arrête ici ! console un homme en son jeune âge
Qui prie en soupirant au pied de l'échafaud.*

*Aux jeunes orphelins, à la veuve qui pleure,
Renaiss pour terminer les maux des jours amers,
Et pour l'expatrié qui n'a plus de demeure,
Sache adoucir l'exil, le plus dur des revers.*

*Rends à tous le bonheur, à l'ennemi que j'aime
Comme à l'ami sincère : et d'un vol moins furtif
Sillonne tous les ans que l'Eternel nous sème,
Et dont l'air de revoir résonne si plaintif.*

L.-J. DOUCET.

Lanoraie, 1898.

LA MAISON HANTÉE

C'était en 1858.

J'étudiais plus ou moins au collège de Nicolet.

Notre directeur, l'abbé Thomas Caron — Dieu bénisse un des plus saints prêtres de notre temps, et l'un des plus nobles cœurs qui aient honoré l'humanité ! — l'abbé Thomas Caron me permettait d'aller tous les soirs travailler dans sa chambre, durant ce que nous appelions les "trois quarts d'heure" — période importante qui s'écoulait entre la prière du soir et le coucher, et que cinq ou six d'entre nous employaient à étudier l'histoire, et le reste... à "cogner des clous".

Il me tolérait même quelquefois jusqu'au moment de sa tournée dans les dortoirs, c'est-à-dire une heure de plus.

Que voulez-vous ? Comme dans tous les autres collèges du pays, il était de tradition à Nicolet de défendre comme un crime aux élèves la perpétration d'un seul vers français.

Que le vers fût rimé ou non ; que la mesure y fût ou n'y fût pas, il importait peu ; l'intention était tout.

Or, non seulement j'étais un coupable, mais j'étais encore un récidiviste incorrigible.

Et le brave abbé, indulgent pour toutes les faiblesses — ne comprenant guère d'ailleurs pourquoi l'on fait un crime à des collégiens de rythmer en français ce qui leur passe de beau et de bon dans la tête, tandis qu'on les oblige de s'ankyloser l'imagination à charpenter des vers latins, d'autant plus boiteux qu'ils ont de plus vilains pieds et de plus belles chevilles, — le brave abbé m'avait dit :

— Le règlement est là, vois-tu, je n'y puis rien. Mais viens à ma chambre, le soir ; tu auras une table, une plume, de l'encre et du papier. Si tu fais des vers, c'est moi qui te punirai.

Cela m'avait donné confiance, et, tous les soirs — pendant que le saint homme lisait son bréviaire ou confessait quelque garnement coupable de désobéissance ou de distraction dans ses prières — je piochais courageusement mes alexandrins, en rêvant toutefois aux océans de délices dans lesquels devaient nager les heureux possesseurs d'un dictionnaire de rimes.

J'avouerai que l'inspiration ne donnait pas toujours ; et lorsque le bon abbé voulait bien faire diversion à mes efforts par la lecture d'un article de journal plus ou moins intéressant, je ne protestais pas plus qu'il ne faut au nom de mes droits outragés.

Il en était de même lorsqu'un visiteur se présentait. Si je sentais qu'il n'y avait point indiscretion, je n'avais aucun scrupule à lâcher une strophe à moitié finie pour écouter de mes deux oreilles, quand la conversation devenait intéressante.

Le soir dont je veux vous parler, elle l'était.

Le visiteur — aucun inconvénient à le nommer — s'appelait l'abbé Bouchard ; il était curé à Saint-Ferdinand, dans le township d'Halifax.

Il se rendait — avec un ancien élève nommé Legendre — à Trois-Rivières, où il allait consulter son évêque au sujet d'une affaire mystérieuse à laquelle il s'était trouvé mêlé, et dont il ne se rendait aucun compte.

Voici en résumé ce qu'il nous raconta :

"Vous allez peut-être me prendre pour un fou, dit-il. Je vous l'avouerai, du reste, je me demande moi-même quelquefois si ce que j'ai vu et palpé est bien réel ; et je douterais de ma propre raison si des centaines de mes paroissiens — hommes intelligents et dignes de foi — n'étaient pas là pour attester les mêmes faits.

"En tout cas, si le témoignage des sens peut avoir quelque valeur et quelque autorité, je serais sur mon lit de mort que je n'ajouterais ni ne retrancherais une syllabe à ce que je vais vous dire.

"A peu de distance de mon presbytère, il existe une petite maison pauvre, habitée par une veuve et ses deux enfants : un garçon d'à peu près vingt-quatre ans, et sa sœur cadette qui, elle aussi, a dépassé la vingtaine.

"L'appartement n'est composé que d'une seule pièce.

"Dans un coin, le lit de la mère ; dans l'autre, celui de la fille ; au centre et faisant face à la porte d'entrée, un poêle à fourneau — ce que nos campagnards appellent un poêle "à deux ponts".

"Le garçon, lui, couche au grenier, qui communique avec l'étage inférieur par une trappe et une échelle.

"L'autre jour, le bedeau vint m'annoncer qu'on avait "jeté un sort" chez les Bernier.

"— Allez donc vous promener, lui dis-je, avec vos sorts. Vous êtes fou !

"— Mais, monsieur le curé, un tel et un tel peuvent vous le dire.

"— Vous êtes fous tous ensemble ; laissez-moi tranquille !

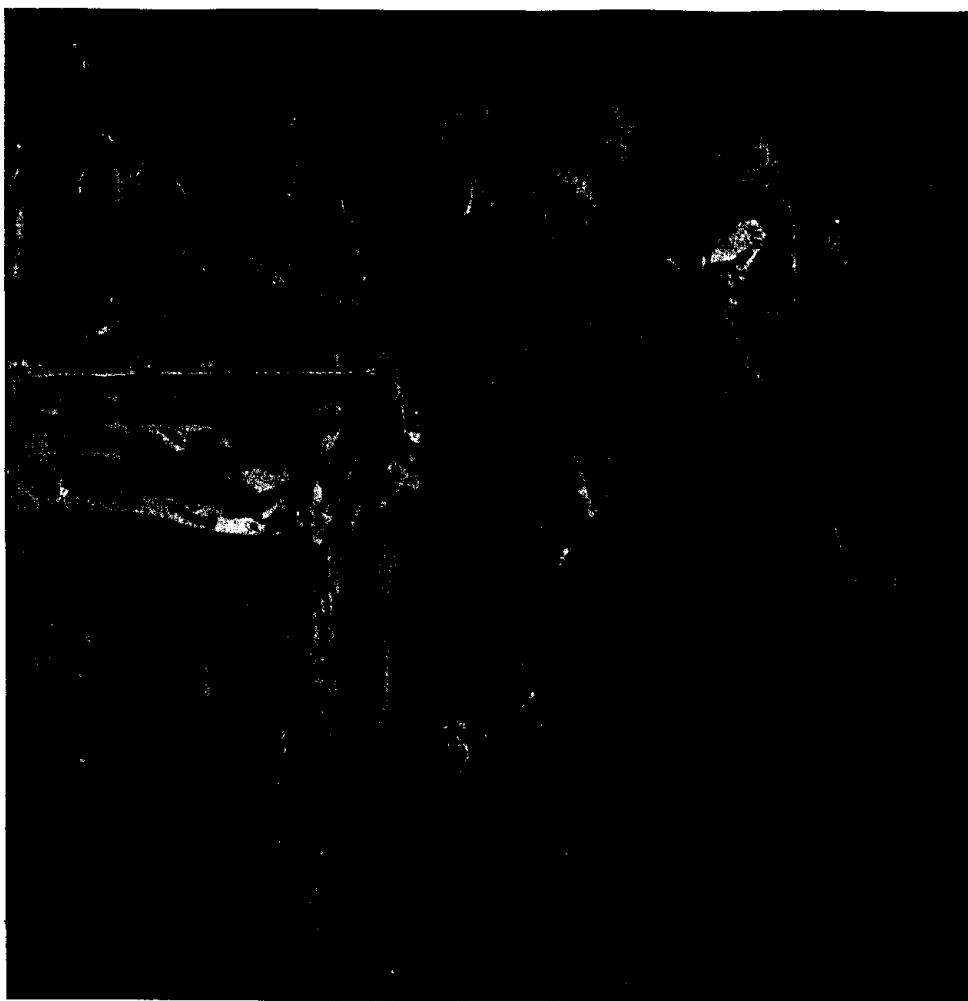
"J'eus beau, cependant, me moquer de ces racontars, tous les jours ils prenaient une telle consistance, les témoins se présentaient si nombreux, les détails semblaient si positifs, que cela finit par m'intriguer, et je consentis à me rendre aux sollicitations de plusieurs personnes qui désiraient me voir juger par moi-même des choses extraordinaires qui se passaient, disait-on, chez les Bernier.

"Le soir même, j'arrivais sur les lieux en compagnie de M. Legendre, que voici ; et je me trouvai au milieu d'une dizaine de voisins et voisines réunis là par la curiosité.

"Il n'y avait pas cinq minutes que j'étais entré et que j'avais pris place sur une des chaises plus ou moins éclopées qui, avec les lits, le poêle, une vieille table et un coffre, composent l'ameublement du logis, lorsqu'un son métallique me fit tourner la tête.

"C'était tout carrément le tisonnier qui s'introduisait de lui-même dans ce que nous appelons la "petite porte" du poêle.

"Convaincu que tout cela n'était qu'une supercherie, et bien déterminé à la découvrir, je ne me laissai pas impressionner tout d'abord par la vue de cette tige de fer qui semblait animée par quelque force mystérieuse.



Dessin de Ed.-J. Massicotte

J'EMPOIGNAI DEUX DES BARREAUX : ILS ME ROULÈRENT DANS LES MAINS. — Page 823, col. 2